



Info_37_ED_2010-11
14 mars 2011

Association des Jeunes Chercheurs en Droit, Sciences et Techniques *Organisation de Master Class*

L'Association des Jeunes Chercheurs en Droit, Sciences et Techniques rassemble les doctorants et les docteurs de toute la France, ayant en commun de travailler sur des thématiques juridiques appliquées à des sciences dites "dures": biologie, informatique, environnement, électronique, pharmacie, etc. Cette association fonctionne dans le sillage du **Groupe de Recherche "Droit, Sciences et Techniques"**, qui réunit des chercheurs du CNRS et universitaires, travaillant également sur ces thématiques. (site : www.rdst.org/)

Elle organise chaque année des Master Class qui, pendant deux jours, offrent l'occasion d'échanger autour d'ateliers et de conférences consacrés au travail de thèse et à l'insertion professionnelle du jeune docteur. À ce titre, les Master Class s'intègrent parfaitement dans la formation doctorale.

Ainsi, les précédentes Master Class de Nancy en 2007, Caen en 2008, Montpellier en 2009 et Paris en 2010 ont rencontré, tant auprès des intervenants que des doctorants, un réel succès. Fidèles au rendez-vous, **les Master Class 2011 auront lieu à Rennes les 30 juin et 1er juillet 2011.**

L'objet de cette info est avant tout de vous informer de la tenue de cette manifestation, le programme ci-joint n'est que provisoire.

En effet, bien que l'association, dans un souci de rendre accessibles ses manifestations à un nombre le plus important possible de doctorants, prenne en charge une partie de leurs frais, l'aide financière des écoles doctorales à leurs propres doctorants, notamment en ce qui concerne le transport, demeure précieuse.

Pour ce qui nous concerne, le calendrier ne nous est pas favorable dans la mesure où la JDD 2011 est le 30 juin. Pour des raisons qu'il est inutile d'explicitier, votre présence est hautement souhaitée à la JDD ; aussi, dans ces conditions de calendrier, ne suis-je pas favorable à une contribution à la prise en charge des frais de participations des doctorants de l'Université de Corse.

Il n'en reste pas moins que cette manifestation est hautement intéressante et je ne peux que vous suggérer, d'une façon générale, de prendre contact avec cette association et de vous intéresser à ses travaux.

L'Association des Jeunes Chercheurs du Réseau Droit Sciences et Techniques
Site : <http://www.jc-rdst.org/> Courriel : communication@jc-rdst.org

Le programme des Master Class ci-après est donc donné à titre informatif

MASTER CLASS DE RENNES, 30 JUIN ET 1^{er} JUILLET 2011 PROGRAMME PREVISIONNEL

Jeudi 30 juin : La professionnalisation du docteur en Droit Sciences et Techniques

9h00 : Accueil des participants et Présentation des journées par les membres du bureau de l'association des Jeunes Chercheurs

10h00 : Ateliers :

Professionnels du recrutement, recruteurs et jeunes chercheurs en droit embauchés dans le privé animeront ces ateliers visant à familiariser les futurs doctorants, doctorants et jeunes docteurs avec les réalités et les attentes du secteur privé. Chaque atelier sera consacré à une étape de l'établissement du projet professionnel. Les participants devront choisir un atelier parmi les quatre proposés.

- Les débouchés professionnels de la thèse (atelier destinés au Master 2)
- Bilan de compétences, orientation professionnelle du jeune docteur en droit, sciences et techniques.
- Elaboration d'un CV permettant le recrutement dans le secteur privé.
- Simulation d'entretien d'embauche.

11h00 – 13h00 : Parcours professionnel

Durant le parcours professionnel personnalisé, les doctorants échangeront avec des professionnels du monde de l'entreprise : journalistes, agents des collectivités territoriales, cadres de laboratoires pharmaceutiques et d'entreprises de biotechnologies, représentants d'agences nationales (ADEME, Agence de Biomédecine, AFFSAPS).

Ces rencontres individualisées permettront aux doctorants de recevoir des conseils adéquats afin de préparer un recrutement et une intégration dans le secteur qui les intéresse.

Elles permettront, parallèlement, aux professionnels de connaître l'existence du doctorat en Droit et ses avantages, ainsi que de découvrir le vivier des doctorants travaillant sur les thématiques pointues des Droit Sciences et Techniques, et, éventuellement, de susciter des embauches.

14h00 – 17h00 : Conférence « **Le don et l'utilisation de tissus ou cellules : du déchet hospitalier aux biobanques** »

Le don de tissus et cellules reste mystérieux. Si quelques dispositions du Code de la santé publique lui sont consacrées, leur lecture ne suffit pas à appréhender les activités qu'il recouvre de manière concrète. On sait que certains tissus, prélevés après la mort, peuvent utilement être greffés sur des vivants. C'est le cas des valves cardiaques ou des cornées. La loi envisage néanmoins le prélèvement de tissus et cellules sur une personne vivante, tout en faisant une place particulière au don de cellules de moelle osseuse, dont le régime est proche de celui du prélèvement d'organe sur une personne vivante.

On trouve aussi des tissus et cellules utilisables parmi les déchets hospitaliers. A cette diversité des sources s'ajoute la diversité des utilisations : des biobanques aux biomédicaments, en passant par les réactifs de laboratoire.

Mais quel est donc ce don de tissus ou cellules « autres que les cellules hématopoïétiques de moelle osseuse » ? Existe-t-il en pratique ? Quelles en sont les applications ? A l'heure de l'essor des biotechnologies, il est étonnant et même regrettable que le droit reste muet sur ces questions. Ce d'autant plus que de nombreuses entreprises travaillent actuellement dans ce secteur nouveau et porteur.

Cette conférence vise à renseigner le public sur la façon dont sont obtenus ces matériaux humains et sur leur exploitation. L'objectif est, à travers l'exposé par des professionnels du secteur (médecins, industriels), des problématiques auxquelles ils sont confrontés, de dégager des pistes de réflexion, autant pour les jeunes chercheurs en droit que pour toute personne intéressée par ces questions.

17h00-18h00 : Assemblée générale de l'association des jeunes chercheurs

Vendredi 1er juillet : La thèse en Droit - Sciences et Techniques

9h00 : *Accueil des participants*

9h30 : Interventions : Autour de la thèse

- Les allocations de recherche distribuées par les Conseils régionaux
- Les contrats d'ATER
- Les post-docs et les projets de recherche
- Les publications

11h00-13h00 : Parcours académique

Temps d'échange individuel entre les participants et les membres du Réseau Droit Sciences et Techniques, tant sur la thèse que sur les moyens d'intégrer l'université, ou encore sur les thèmes de recherche des doctorants ou jeunes docteurs.

14h30-16h30 : Ateliers

Ces ateliers seront consacrés au travail universitaire, les thèmes étant adaptés aux différentes étapes de la thèse ou de l'après-thèse. Là encore, les participants devront choisir un atelier parmi ceux proposés.

- Méthodologie de la recherche documentaire (début de thèse) : recensement des sources et reconnaissance des documents pertinents.
- Informatique : optimisation de l'utilisation des logiciels de traitement de texte et d'aide à la réalisation d'une bibliographie.
- Aide à la rédaction de la thèse.
- Méthodologie de la rédaction d'articles.
- Simulation d'auditions de recrutement.

16h30 : Clôture des journées